BEISER environnement
Fournisseur pour l'agriculture et l'industrie
0 825 825 488
0,15 €TTC/min

Beiser Environnement
BP1
Domaine de la Reidt
67330 Bouxwiller
Tél : 0 825 825 488 (0,15 € TTC/min)
Fax : 0 825 720 001 (0,15 € TTC/min)

FORMULAIRE DE RÉTRACTATION POUR LES CONSOMMATEURS AU SENS DU CODE DE LA CONSOMMATION UNIQUEMENT

Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire **uniquement si vous êtes consommateur au sens du Code de la consommation et si vous souhaitez vous rétracter du contrat.**

À adresser à l'attention de :

BEISER ENVIRONNEMENT SAS
Domaine de la Reidt BP1 - 67330 BOUXWILLER
contact@beiser.fr

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*)/pour la prestation de services (*) ci-dessous :

Numéro du devis ou du bon de commande : _____

Commandé le (*) /reçu le (*) : _____

Nom du (des) consommateur(s) : _____

Adresse du (des) consommateur(s) : _____

Signature du (des) consommateur(s) :

Date :

**Rayer la mention inutile*

www.beiser.fr

BEISER environnement
Fournisseur pour l'agriculture et l'industrie
0 825 825 488
0,15 € TTC/min

Beiser Environnement
BP1
Domaine de la Reidt
67330 Bouxwiller
Tél : 0 825 825 488 (0,15 € TTC/min)
Fax : 0 825 720 001 (0,15 € TTC/min)

INFORMATIONS CONCERNANT L'EXERCICE DU DROIT DE RÉTRACTATION

Droit de rétractation

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze jours.

Le délai de rétractation expire quatorze jours après le jour suivant :

a) S'il s'agit d'un contrat de vente : " où vous-même, ou un tiers autre que le transporteur et désigné par vous, prend physiquement possession du bien. " ;

b) S'il s'agit d'un contrat portant sur plusieurs biens commandés par le consommateur au moyen d'une seule commande et si ces biens sont livrés séparément : " où vous-même, ou un tiers autre que le transporteur et désigné par vous, prend physiquement possession du dernier bien. " ;

c) S'il s'agit d'un contrat portant sur la livraison d'un bien en plusieurs lots ou pièces : " où vous-même, ou un tiers autre que le transporteur et désigné par vous, prend physiquement possession du dernier lot ou de la dernière pièce. " ;

Pour exercer le droit de rétractation, vous devez nous notifier (BEISER ENVIRONNEMENT SAS, Domaine de la Reidt BP1 - 67330 BOUXWILLER, contact@beiser.fr) votre décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté. Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation.

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que vous transmettiez votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

Effets de rétractation

En cas de rétractation de votre part du présent contrat, nous vous rembourserons tous les paiements reçus de vous, y compris les frais de livraison (à l'exception des frais supplémentaires découlant du fait que vous avez choisi, le cas échéant, un mode de livraison autre que le mode moins coûteux de livraison standard proposé par nous) sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où nous sommes informés de votre décision de rétractation du présent contrat. Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous aurez utilisé pour la transaction initiale, sauf si vous convenez expressément d'un moyen différent ; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour vous. Nous pouvons différer le remboursement jusqu'à ce que nous ayons reçu le bien ou jusqu'à ce que vous ayez fourni une preuve d'expédition du bien, la date retenue étant celle du premier de ces faits.
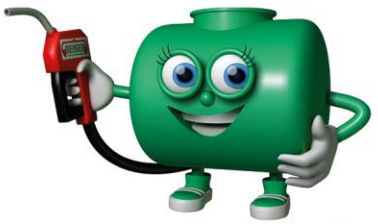
Vous devrez renvoyer ou rendre le bien, à nous-mêmes, sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours après que vous nous aurez communiqué votre décision de rétractation du présent contrat. Ce délai est réputé respecté si vous renvoyez le bien avant l'expiration du délai de quatorze jours. Vous devrez prendre en charge les frais directs de renvoi du bien. Votre responsabilité n'est engagée qu'à l'égard de la dépréciation du bien résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement de ce bien.